

RÉUNION PUBLIQUE DU 11 FEVRIER 2016 SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE TASE

Compte-rendu des échanges





Intervenants

Elus:

Roland CRIMIER, Vice-président du Grand Lyon en charge de l'action foncière, des projets Carré de Soie et Grand Montout

Hélène GEOFFROY, Députée-Maire de Vaulx-en-Velin

Stéphane GOMEZ, Adjoint délégué de Vaulx-en-Velin à la Politique de la Ville, à l'Urbanisme et aux Grandes Fcoles.

Nassima KAOUAH, Adjointe déléguée aux Conseils de quartiers Vaulx Sud La Côte-Tase - Vaulx Sud Dumas-Genas.

Techniciens:

Isabelle SAMARANCH, Grand Lyon, Directrice adjointe- Mission Carré de Soie,
Brigitte BADINA, Grand Lyon – Mission participation citoyenne
Pierre-Dominique GUERIN, Grand Lyon - Mission Carré de soie
Aurélie JOHAN, Agence Dumétier Design
Rachel MIGNARD, Grand Lyon, chef de projet Aménagement du Grand Lyon (excusée)

Animation:

Etienne BALLAN, Marie-Noëlle BATTAGLIA, Association Arènes

Participants:

80 personnes environ

Présentation de l'ordre du jour

Etienne BALLAN, de l'association Arènes, présente le déroulé de la réunion publique de lancement de la concertation autour de l'Esplanade Tase.

- Un temps de présentation du projet : présentation du projet dans le Carré de soie, du périmètre opérationnel, du budget du projet ainsi que du cadre de base pour la concertation ;
- Un temps de débat et d'échanges avec la salle ;
- Un temps de présentation de la démarche de concertation : le calendrier et les différents outils proposés.
- Un dernier temps de débat et d'échanges avec la salle.

Introduction par les élus sur les grands enjeux

- Hélène GEOFFROY remercie les participants de s'être déplacés pour cette réunion publique d'ouverture ainsi que les élus présents. Elle remercie également les participants pour leur patience et s'excuse de son retard dû à l'actualité toute récente : la nomination de Mme Geoffroy comme secrétaire d'Etat auprès du ministre de ville, de la jeunesse et des sports, chargée de la ville.
- La concertation autour de l'esplanade Tase est un enjeu qui tient à cœur à l'équipe municipale, et elle se prépare depuis des mois par le biais de réunions de préparation. Mme Geoffroy désire mettre en place une concertation exemplaire, le plus en amont possible et impliquant les conseils de quartier et leurs bureaux. Elle souhaite faire de cette esplanade, et plus largement du projet Carré de Soie, un ouvrage d'une grande beauté et d'une grande qualité, afin que le Carré de Soie devienne un véritable lieu d'attractivité. Parallèlement à l'esplanade, le projet de nouvelle école est complémentaire et indispensable pour faire face à la progression des effectifs scolaires sur Vaulx-en-Velin. Un projet de deuxième école pourra également être évoqué dans le futur.

- La concertation doit permettre l'expression d'avis critiques et divers, tout particulièrement des habitants du sud de Vaulx-en-Velin. Aussi, elle doit tenir compte de deux contraintes : une contrainte budgétaire de 7 millions d'euros pour le projet d'esplanade et une contrainte de temps avec une finalisation du projet en 2019, parallèlement à la fin du chantier de l'école. La concertation doit donc être dynamique, rapide et constructive. Suite à ce premier temps de concertation, Mme Geoffroy invite les habitants à une future réunion publique pour expliciter « ce qu'on fera et ce qu'on ne fera pas » et expliquer ces choix. Quand ces éléments auront été arrêtés, le chantier pourra commencer.
- Roland CRIMIER exprime son enthousiasme à revenir à Vaulx-en-Velin, son engagement personnel et l'engagement du Grand Lyon autour du projet d'esplanade Tase. Il salue aussi la ténacité de Mme Geoffroy qui a permis d'inscrire ce projet à la PPI (programmation pluriannuelle des investissements) de la Métropole de Lyon pour la période 2015-2020.
- Le projet Carré de Soie représente un espace de 500 hectares assurant la liaison entre Gimenez et Bron et structuré autour d'une promenade jardinée. Le projet d'esplanade, qui assure la liaison avec le canal, sera ainsi un élément central du quartier mais également un élément complémentaire et à articuler avec les autres projets en cours : la ZAC Villeurbanne La Soie, l'esplanade Myriam Makeba, le PUP Gimenez, la place Cavellini. L'esplanade Tase est ainsi un futur espace public majeur du quartier et de la Métropole, un projet ambitieux avec des moyens financiers importants. Pour conclure, Roland Crimier réaffirme son désir d'avancer sur le cadre de vie et le vivre-ensemble dans le quartier, et pas seulement sur les aspects bâtis.

Présentation du projet

Isabelle SAMARANCH excuse l'absence de Rachel Mignard, cheffe de projet sur le secteur TASE au Grand Lyon, qui devait être en charge de la présentation. Cette dernière sera présente pour les phases futures de la concertation.

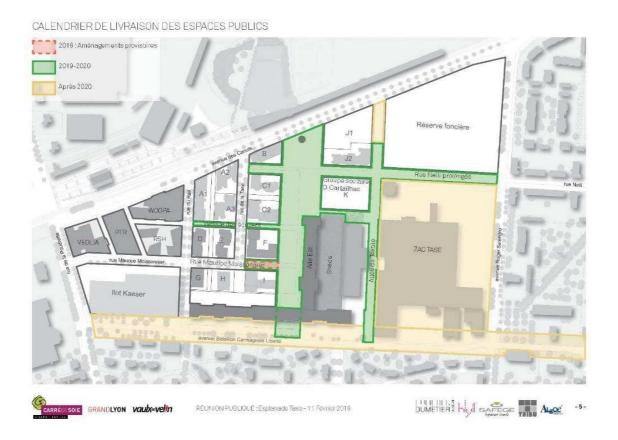
Isabelle Samaranch resitue le projet de l'Esplanade Tase dans un périmètre plus large que l'échelle du quartier; comme un élément de la promenade jardinée, mais également de ramification pour connecter cet espace public au reste du quartier.

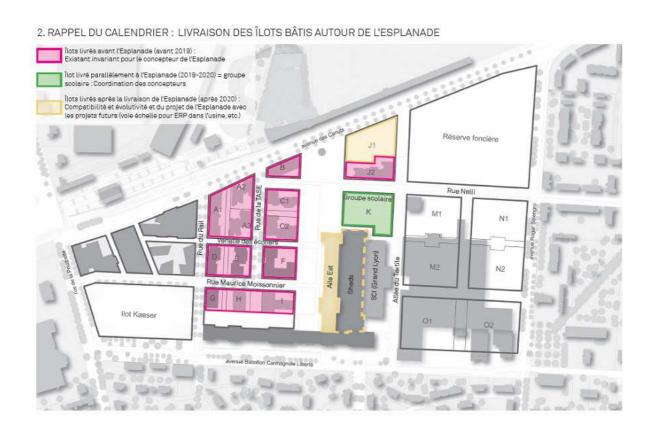
En outre, le projet de l'esplanade Tase repose sur plusieurs éléments qui constituent le cadre de base à prendre en compte :

- Un grand espace piétonnier, relié à l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté par un passage sous un porche traversant le bâtiment de l'usine Tase (Technip) au rez-de-chaussée. Cet espace piétonnier vient mailler et assurer des traverses vers le pôle multimodal, les petites cités Tase et les opérations en cours de développement.
- Un accès pompier (camion grande échelle), en raison de l'évolution possible de l'aile Est de l'usine, qui pourrait un jour être ouverte au public (commerces, équipements...), et de la présence du futur groupe scolaire.
- Une voirie d'accès à l'Est pour accéder aux sheds
- La rue Nelli prolongée vers l'Ouest, pour reconnecter le secteur en circulations piétonne et voiture permettant un accès au pôle multimodal.
- Une forte présence du végétal

Concernant le calendrier des réalisations, un aménagement provisoire sera proposé dès 2016 autour d'espaces verts de proximité sur la rue Moissonnier. Les aménagements définitifs de l'ensemble de l'esplanade seront

opérationnels en 2019-2020. La requalification de l'avenue Bataillon Carmagnole Liberté est prévue pour une période postérieure à 2020 (calendrier non défini).





Isabelle SAMARANCH présente ensuite le budget pour le projet d'esplanade Tase. Une enveloppe totale de 7,3 millions d'euros a été allouée à l'aménagement de l'esplanade et des voiries. Une première répartition de ce budget est ainsi présentée aux participants :

Aménagement de l'esplanade Tase : Budget total : 7,3 M€

Terrassements/dépollution : 2.28 M€

- Voiries, cheminements, réseaux, éclairage public : 2.75 M€

Plantations, mobilier : 992 K€

Equipements (jeux, présence eau) : 470 K€

- Aléas (5%): 325 K€

Maîtrise d'œuvre (8%) : 520 K€

Ecole Odette Cartailhac : Budget 12 M €

Isabelle SAMARANCH souligne toutefois que la répartition du budget pour l'esplanade reste indicative et non figée : elle pourra donc être redéfinie en fonction des attentes et besoins exprimés lors de la concertation.

Échanges avec les participants

Un habitant s'interroge sur l'aménagement de l'aile Est de l'usine : il pensait que l'aile serait aménagée en bureaux, or durant la présentation des commerces ont été évoqués.

➤ Roland CRIMIER précise que concernant l'aile Est de l'usine des discussions sont actuellement en cours avec le propriétaire de l'usine et que le programme n'est donc pas arrêté et reste ouvert. Il explique toutefois son intérêt pour l'installation d'activités commerciales en rez-de-chaussée de l'aile Est avec des bureaux dans les étages.

Joëlle GIANETTI, de l'association Vaulx Carré de Soie, interpelle Roland Crimier. Elle ne souhaite pas refaire la chronologie des « pseudo » concertations menées jusque-là, mais souhaite revenir sur le Diagnostic patrimonial du Carré de Soie, un rapport réalisé en 2009 par l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise. Dans ce rapport sont mis en exergue tous les points importants à préserver en plus de l'usine Tase. Elle cite une partie du rapport qui préconise un projet autour de Tase s'appuyant sur les espaces naturels, le passé industriel du quartier, l'ouverture vers le canal. Or 8 ans plus tard, elle déplore l'érection ou le maintien de barrières contraires aux préconisations du rapport : les ateliers du métro, le pôle multimodal, l'hippodrome. Ces barrières empêchent la connexion du quartier jusqu'à la Rize. La seule connexion est une petite passerelle cachée mais qui ne remplit pas son rôle car elle est peu visible et dans un environnement assez insécurisant. De plus, dans ce secteur, le pôle commercial est difficile d'accès et tourne le dos au quartier. La proposition de Mme Gianetti est de corriger ces défauts en prolongeant l'esplanade Tase afin qu'elle traverse toutes ces barrières et aille jusqu'à la Rize.

Aussi, pour elle, la création de commerces en rez-de-chaussée de l'aile Est de l'usine est un critère de réussite du projet. En effet, elle déplore que les habitants du quartier doivent aller dans les commerces de Villeurbanne et alerte sur le risque de créer une cité sans commerces. Pour finir, elle exprime son regret que les habitants ne soient pas entendus sur cette question.

Roland CRIMIER admet l'existence d'un certain nombre de barrières tout en refusant les critiques concernant l'arrivée du tram. Le tram a en effet permis de faire de ce quartier l'un des mieux connectés de la métropole. De plus, la qualité de desserte est un vecteur d'emploi sur le quartier. Concernant les commerces sur Villeurbanne, Roland Crimier promeut une vision en termes de bassin de vie et non par commune. Le projet Carré de Soie est un projet sur deux communes dans lequel la notion de centre élargi est importante. Pour lui, il n'est pas inconcevable de traverser une rue pour aller dans un commerce, même si celui-ci se situe à Villeurbanne. Il promeut une réflexion globale sur les commerces et explique qu'il faut proposer des réponses par paliers, qu'on ne peut pas tout résoudre en même temps et qu'il faut rester dans une construction positive. Il cite ainsi les efforts réalisés autour de la rénovation de la façade de l'usine Tase et des cités Tase mais également l'aménagement en cours de l'esplanade Myriam Makeba. Roland Crimier met également l'accent sur les atouts du quartier : la mixité entre nouveaux et anciens habitants, la présence d'emplois sur place grâce aux activités industrielles et artisanales.

Joëlle GIANETTI, à l'origine de la question, complète son intervention en précisant qu'elle a rencontré le propriétaire de l'aile Est de l'usine, Monsieur Baernest, et que celui-ci est d'accord pour installer des commerces en rez-de-chaussée. Il a d'ailleurs rdv avec la Métropole la semaine suivante.

Stéphane GOMEZ rappelle que concernant l'aile Est de l'usine, ni la ville, ni la métropole ne sont décideurs car elles ne sont pas propriétaires. Toutefois, il y a un véritable souci des élus autour des polarités commerciales afin de s'assurer qu'il existe une offre commerciale qui réponde aux besoins des habitants, dans un périmètre proche et sans avoir besoin de recourir à la voiture. La ville s'engage également autour des espaces publics, mais également des équipements publics à travers la création de la nouvelle école. Un projet de deuxième école est également en discussion. Il existe aussi un souci autour de la végétalisation du quartier, des traverses, de l'esplanade et des îlots.

Une habitante du quartier depuis 14 mois rappelle que dans le PLU est évoqué un « parc habité » pour parler du quartier or les élus parlent aujourd'hui de quartier « minéralisé ». Aussi, elle évoque, outre les barrières pour aller au canal, l'existence de barrière au sud car actuellement le porche traversant l'usine est fermé par des barrières. Cette habitante témoigne également de son scepticisme face aux commerces : normalement Biocoop devait venir s'installer dans le quartier, or Biocoop n'est jamais venu.

- Isabelle SAMARANCH explique que la fermeture actuelle du porche est due à des questions de sécurité car pour l'instant l'esplanade est en friche. A terme, ce porche sera ouvert y compris le week-end pour permettre une circulation des habitants.
- ➤ Roland CRIMIER revient sur la notion de quartier minéral et l'envie justement d'agir à travers l'esplanade pour permettre de rééquilibrer les choses. Pour celui-ci, le parc habité ne signifie pas de construire des parcs partout mais est un ensemble composé de l'esplanade, de l'hippodrome, etc...
- ➢ Hélène GEOFFROY rappelle l'intérêt de mener des concertations dans une temporalité pas trop longue permettant d'avoir les mêmes élus comme interlocuteurs tout au long du projet. Concernant le parc habité, on ne peut pas revenir sur les immeubles qui ont été construits mais on peut stopper les nouvelles constructions. Par exemple sur l'ilot du PUP Karré, suite aux remontées des habitants, la ville a pris le parti de racheter une parcelle de terrain 900 000 euros (devant accueillir initialement deux immeubles) pour en faire un square. La nouvelle municipalité a fait le choix de réorienter le projet, de faire cet effort financier, sans pour autant augmenter les impôts. De même à Gimenez, sur une parcelle devant à la base accueillir du logement, le conseil de quartier a fait remonter dans le PLUH un besoin d'équipement public avec un espace vert qui réoriente donc le projet. La concertation est donc ouverte sur l'esplanade.

Concernant les commerces, Hélène Geoffroy réaffirme son attention autour des commerces de proximité, du centre commercial du Carré de Soie mais également de la place Cavellini. En outre, elle porte la question d'une surface alimentaire au Carré de Soie.

Une conseillère municipale s'étonne de voir Monsieur Gomez qui n'a pas travaillé sur ce dossier, et déplore l'absence de Mme Bertin.

Hélène GEOFFROY ne souhaite pas commenter cette remarque.

La directrice de l'école Maternelle Pablo Neruda s'étonne de ne pas voir son école sur le plan présenté dans le Powerpoint. Elle s'inquiète également de la capacité des écoles à répondre aux effectifs scolaires croissants suite à la construction de nouveaux logements.

➤ Hélène GEOFFROY se dit consciente de cette difficulté, et indique qu'elle a lancé des prospectives scolaires donc elle fera état dans une communication publique lors d'un conseil municipal fin mars. Aussi, des discussions très fines ont été engagées avec les promoteurs afin de phaser les constructions de logement avec les prospectives scolaires. Un décalage va toutefois exister qui va demander de redéfinir les périmètres scolaires et de recourir à des solutions modulaires pour la rentrée 2017. Des réunions pour préparer la rentrée 2016 seront organisées avec les directions des écoles, l'académie et les parents d'élèves. En 2018, une école en bâtiments modulaires sortira de terre, mais son emplacement est encore en discussion (secteur sud ou village).

Hélène Geoffroy fait également état de prospectives qui mettent en lumière un besoin d'école sur le secteur Curie. Afin d'anticiper les besoins, elle souhaite lancer des études dès ce mandat pour un futur projet dès le prochain mandat.

Une habitante participant au conseil de quartier est ravie de ce projet d'esplanade et salue la concertation avec les habitants. Elle pointe toutefois la nécessité de travailler également sur la place Cavellini qu'elle juge sans aucun charme aujourd'hui. Pour cette dernière, ces deux espaces doivent être travaillés ensemble car ils doivent jouer le même rôle d'espace public, convivial et agréable. Elle souhaite également que la question des espaces verts soient travaillés dans le projet mais en prenant en compte l'entretien de ces espaces (en référence à de mauvaises expériences place Cavellini et devant l'école Croizat).

Dans le même sens, un habitant sur la commune depuis 64 ans déplore la saleté des espaces verts et des allées, avec l'impression d'avoir des arbustes au rabais. Il déplore également la grande densité des immeubles nouvellement construits.

- ➤ Hélène GEOFFROY est consciente que la place Cavellini reste un enjeu fort pour le conseil de quartier et réaffirme son engagement pour finir ce projet. Le projet de marché sur la place Cavellini est toutefois un projet qui a besoin de temps pour se concrétiser, pour trouver des forains réguliers, pour se mettre d'accord sur le type de marché. Il faut également travailler en lien avec la Métropole. Si la décision de ne plus construire de logements pour le moment est actée, reste à clarifier la question d'un supermarché à proximité de la place.
 - Concernant la propreté des espaces verts, une convention propreté va être signée avec la Métropole et les bureaux des conseils de quartier travaillent actuellement sur cette question en réalisant un recensement exhaustif des endroits sales. Hélène Geoffroy souhaite revenir devant les habitants avant l'été avec des agents de la ville et de la Métropole pour présenter la nouvelle organisation des services autour de cette question.

Une habitante participant au conseil de quartier interpelle Madame Geoffroy sur le centre commercial Carré de Soie qui pour elle ne fonctionne pas : les enseignes ferment les unes après les autres. Plusieurs habitants font part d'inquiétudes similaires et mettent l'accent sur des loyers trop chers qui ne permettent pas aux commerçants de s'en sortir au Carré de Soie.

- ➤ Hélène GEOFFROY souhaite garder un discours positif sur le Carré de Soie afin de ne pas décourager les enseignes qui voudraient s'installer. Suite aux départs de Castorama et Jardiland, des discussions sont en cours pour l'installation de nouvelles enseignes. Hélène Geoffroy explique également qu'elle a mis en place des démarches pour savoir quelles étaient les enseignes en difficultés.
- Roland CRIMIER est étonné des multiples remarques autour des fermetures de commerces sur le Carré de Soie et prône un discours positif. Il tient à faire remarquer qu'il faut également prendre en compte la crise du commerce de proximité et la crise économique.

Une personne, responsable d'une société de distribution alimentaire, locataire de Monsieur Baernest, au plus près de la future esplanade, s'inquiète du futur de son activité économique. Il n'avait pas bien pris conscience que l'arrivée de l'esplanade serait si rapide, ni qu'elle serait piétonne. Il s'inquiète de l'impact de l'aménagement de l'esplanade sur l'accès à ses locaux car il effectue des livraisons avec un gros camion (38 tonnes). De plus, celui-ci a un projet d'investissement à très court terme d'où un besoin de réponses rapides.

Sacha Forca, conseiller municipal, s'étonne que le projet semble déjà si avancé avant d'entrer en concertation et interpelle les élus sur la question de la sécurité au Carré de Soie. Il désire que la sécurité soit un enjeu autour de l'esplanade. Il craint également des augmentations d'impôts.

- ➤ Isabelle SAMARANCH rassure le responsable de la société de distribution alimentaire en expliquant que la Métropole est en contact avec le propriétaire M. Baernest sur ce point et qu'ils prennent en compte ses craintes.
- ➤ Hélène GEOFFROY invite les habitants qui veulent débattre sur les impôts à écouter les débats (enregistrés) du conseil municipal.
 - Concernant la question de la sécurité, Hélène Geoffroy explique que désormais tous les projets sont travaillés avec les services de la Préfecture sur la question de la sécurité. Il a également été décidé de rénover les caméras de sécurité actuelles et d'installer 55 nouvelles caméras.
 - Concernant la ZAC de la Tase, la décision d'arrêter le projet et de ne pas intervenir sur ce périmètre pendant toute la mandature a été prise. Des réflexions sont engagées sur l'avenir de ce périmètre par le conseil de quartier.

Présentation de la démarche de concertation

Etienne BALLAN présente la démarche de concertation proposée. Le projet d'esplanade Tase a obtenu un financement, un budget global. La concertation va ainsi permettre d'élaborer le projet en détails et de répartir intelligemment ce budget.

La démarche proposée se décline en quatre phases :

- 11 février 2016 : le lancement de la concertation avec cette réunion publique permettant de présenter le périmètre opérationnel, les grands principes paysagers, la démarche de concertation envisagée.
- Jusqu'à fin 2016, avant le choix du concepteur :

Déclinaison des différents outils de la concertation pour élaborer un « cahier de recommandation des habitant/usagers » pour l'esplanade qui sera ensuite transmis au concepteur (urbaniste).

A partir de fin 2016, avec le concepteur :

Nouvelle étape de la concertation pour échanger, enrichir et réfléchir ensemble à la conception/dessin du projet (de plus en plus précis : phases esquisse, avant-projet, projet).

■ Fin 2018 à fin 2019, pendant les travaux :

Mise en place d'une information (délais, organisation, etc....) pendant les travaux, ainsi que d'ateliers et de rencontres avec un groupe relais : compréhension du chantier, appropriation de l'espace...

Etienne Ballan décline ensuite les différents outils mobilisés pour cette démarche.

- Une démarche pilotée par les acteurs concernés :
 - Le groupe de pilotage de la concertation associe la Métropole, la Ville de Vaulx-en-Velin et les conseils de quartier de La Cote-La Tase et Dumas-Genas.
- Un questionnaire sera proposé afin de recueillir des souhaits, des attentes, des idées. Le questionnaire sera diffusé dans le journal de Vaulx (avec un QR code), par mail et il sera disponible en ligne sur internet. Parallèlement, un temps de rencontre avec des salariés, parents d'élèves... sera organisé pour faire passer le questionnaire sur le terrain, le 9 mars.
- Entre le 20 mars et 8 avril seront organisés 7 focus groups composés par « catégories d'acteurs ».
 - L'objectif de ces focus groups est de faire s'exprimer des points de vue, des « visions idéales » des futurs usagers de l'esplanade. Concrètement, un focus groups est un groupe de travail de 2h-2h30 avec une quinzaine de personne dans lequel on partage nos visions et nos envies.
 - Les sept focus groups proposés sont : Habitants du quartier / Riverains –habitants PAE Tase / Salariés / Jeunes –usagers du centre social / Parents d'élèves –nounous- enseignants / Acteurs de la sécurité : services de prévention situationnelle, police, pompiers / Associations et gestionnaires d'équipements. Les participants peuvent s'inscrire aux focus groups pendant la réunion publique.
- En mai, un forum de croisement des regards sera organisé afin de permettre le partage et la confrontation des visions puis une hiérarchisation.

Échanges avec les participants

Une habitante travaillant en bureau d'étude s'inquiète du fait que le cahier de recommandations ne soit pas intégré au cahier des charges, et donc, ne soit pas soumis à une obligation contractuelle.

Etienne BALLAN précise que le cahier de recommandation doit inspirer et être retravaillé avec le concepteur. Le cahier des charges proposé sera très ouvert mais fera de la concertation et de l'intégration du cahier de recommandations un critère de sélection. Le concepteur sera donc soumis à une obligation contractuelle de poursuivre la concertation.

Une nouvelle habitante du quartier, investie dans le conseil de quartier, lance un appel à la mobilisation des habitants dans le conseil de quartier. Hafid Bellache, président du conseil de quartier Vaulx Sud La Côte-Tase, va dans le même sens. Pour celui-ci, de nombreuses questions posées ce soir sont travaillées depuis longtemps dans le conseil de quartier. Il appelle les habitants à venir s'impliquer et parle du travail engagé par le conseil de quartier dans la concertation autour de l'esplanade, aux côtés de la Ville et la Métropole. Il réaffirme sa volonté d'informer au maximum les habitants sur les étapes de la concertation afin qu'ils s'impliquent.

Pour finir, il revient sur l'enjeu de la place Cavellini et souhaite que l'on travaille ensemble et en même temps cet espace, le square et l'esplanade. Il pointe un risque de fracture et de frustration de certains habitants si l'on traite l'esplanade et la place Cavellini de manière séparée.

Hélène GEOFFROY réaffirme sa volonté de mettre les conseils de quartier au même niveau que la Ville et la Métropole dans l'organisation de la concertation. Elle explique toutefois qu'il n'est pas possible d'intégrer toutes les associations du quartier dans le Copil.
Sur la question de la cohérence des espaces publics, elle reconnait l'intérêt d'articuler les espaces publics et de les concevoir comme un ensemble.

Une habitante en lien avec le collège Duclos fait remonter qu'il y a un intérêt d'un professeur du collège Duclos à travailler sur l'aménagement de l'esplanade Tase avec ses élèves.

Une habitante déplore l'absence de pôle médical et administratif (Caf, Pôle Emploi...) dans le projet présenté.

➤ Hélène GEOFFROY explique que des travaux vont être engagés autour de la mairie annexe dans ce sens. Le budget a été alloué et des études vont être réalisées pour déterminer les besoins en termes de services. Elle précise que certains services administratifs ont déjà été mis en place dans la mairie annexe comme le service des inscriptions scolaires (effectif en mars 2016).

Clôture de la réunion

Hélène GEOFFROY remercie les habitants de s'être mobilisés très largement pour cette réunion publique. Elle rappelle l'importance de ce dialogue entre habitants et élus et met l'accent sur le besoin de travailler avec différents relais locaux : services de proximité et conseils de quartier. Elle détaille également un projet de service de proximité dans lequel les habitants pourront communiquer sur les dysfonctionnements du quotidien par emails, tweets, téléphone avec une réponse immédiate des services de la Ville.

Hélène Geoffroy appelle afin les habitants à participer pleinement à la concertation, à s'autoriser à rêver et à débrider leur imagination, pour exprimer les envies et besoins autour de l'esplanade Tase.